

# CORTLAND FICHE de CULTURE ROYAL COURT

**RECUPOM**

Le cultivar Royal Court est une lignée de Cortland découverte en Nouvelle-Écosse en 1986. Il se distingue des autres Cortland par son fruit de couleur rouge violacé, lavée plutôt que striée, sur la totalité de sa surface. L'arbre est de forte vigueur, il offre un fruit de gros calibre (diamètre 70-75mm) au goût légèrement acidulé. La souplesse des ramifications jumelée à fructification au bout des rameaux donnent à l'arbre un port retombant. Il s'agit d'une production destinée au marché de gros, à la vente au kiosque et à l'auto-cueillette.



Yvon Morin, Club Pro-Pomme



Roland Joannin, Agropomme

Ses points forts : On note d'abord l'excellente coloration du fruit. L'arbre est aussi productif que Cortland (25-40 t/ha), il a une alternance faible et est facile à éclaircir chimiquement. Il possède aussi une bonne rusticité.

Des redevances sont à prévoir lors de l'achat des arbres.

## Choix du porte-greffe, densités et distances de plantation

Porte-greffe	Densité à l'hectare	Espacement
B.9	2200 a/ha à 2900 a/ha	0,9 à 1,2 m x 3,8 à 4,2 m
M.9	1500 a/ha à 2600 a/ha	1,0 à 1,8 m x 3,8 à 4,2 m
M.26	1100 a/ha à 1500 a/ha	1,5 à 2,1 m x 4,0 à 4,5 m
G.30	800 a/ha à 1200 a/ha	1,8 à 2,2 m x 4,5 à 5,0 m
MM.106	600 a/ha à 800 a/ha	2,5 à 3,0 m x 4,5 à 5,5 m

Il est à noter que l'espacement peut être augmenté ou diminué pour tenir compte du type de sol et de la machinerie. L'arcure des rameaux permet également de diminuer l'espacement entre les arbres. Il existe des différences significatives de vigueur entre les lignées du porte-greffe M.9 (consulter «Les porte-greffes» dans *L'implantation d'un verger de pommiers*, CRAAQ, n°VW045, 2006).

## Formation et conduite de l'arbre



Monique Audette, AAC

Les modes de conduite à tige centrale supportée (*Voir «Les modes de conduite et l'espacement» dans le guide déjà cité*) conviennent bien à ce cultivar. Il faut assurer un tuteurage haut, solide et permanent qui permettra d'abord de bien former l'arbre et par la suite de supporter la récolte.

Nous conseillons un système de palissage collectif avec fils et une tige pour chaque arbre («Le tuteurage» *dans le même guide*). Durant la formation du jeune pommier, il est essentiel d'établir la prédominance de la pousse terminale. Jusqu'à la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> feuille, le prolongement terminal doit être systématiquement attaché à chaque année, de façon à monter jusqu'à une hauteur minimale de 2,8 m. D'autre part, les ramifications inférieures à 1,5 m seront éliminées pour permettre l'entretien sous les arbres et prévenir le bris hivernal. L'arbre a une forte aptitude à l'arcure et peu de points de fructification; la ramification doit être étendue pour porter une récolte suffisante.



Yvon Morin, Pro-Pomme

Cortland Royal Court en 5<sup>e</sup> feuillaison avec absence de prédominance de la pousse terminale et manque de vigueur. Des branches proportionnellement trop fortes ont été laissées trop près de la tête et on y a laissé trop de fruits.

## Éclaircissage

Le jeune pommier doit être éclairci à la main en début de production. Jusqu'à la 4<sup>e</sup> feuille il faut limiter au strict minimum le nombre de fruits sur le prolongement terminal pour soutenir sa croissance et surtout pour éviter son affaissement.

Chez l'arbre en production, en ajustant la charge en fruits par éclaircissage chimique, on assure une régularité de production et des fruits de meilleure qualité. De plus, l'éclaircissage abaisse la quantité de points de contact entre les fruits, réduisant ainsi, sans les enrayer, les dégâts de la tordeuse à bandes obliques (pour plus de détails, consulter «Principaux insectes et acariens ravageurs et stratégies de lutte» dans *Guide de gestion intégrée des ennemis du pommier*. CRAAQ, n°VT025, 2001.)

Un traitement **Fruitone** 10 à 12 ppm + **Agral** 0,1% (1000 L de bouillie/ha) au stade 8-10 mm est recommandé.

Recommandation Équifruit : charge de récolte de 5 fruits/cm<sup>2</sup> de branche fruitière (consulter Réseau d'avertissements phytosanitaires - Bulletin d'information no 7- 31 mai 2006.

## Régie phytosanitaire

Les recommandations phytosanitaires qui s'appliquent à la lignée Royal Court sont essentiellement les mêmes que pour les autres Cortland.

Contre la **tavelure**, une régie semblable à celle appliquée à la McIntosh est adéquate.

Contre l'**oïdium**, il est recommandé d'incorporer 2 traitements d'un fongicide ayant des propriétés anti-blanc (Flint, Nova, Nustar, Senator, Sovran ) entre le bouton rose et le calice. Un traitement fongicide (Scala, Vanguard, Senator) entre la fin de la floraison et le calice contribuerait aussi à prévenir la **moisissure du cœur**.

Contre les **insectes ravageurs**, principalement le carpocapse, le petit carpocapse, la tordeuse à bandes obliques et le puceron rose, consulter le *Guide de gestion intégrée des ennemis du pommier*. CRAAQ, n°VT025, 2001

## Récolte et conservation

Récoltée au bon stade de maturité, Royal Court a les mêmes conditions et la même durée de conservation que les autres Cortland; comme ces dernières, les Royal Court destinées aux chambres AC exigent un traitement anti-échaudure. Il est important de souligner que l'intense coloration de Royal Court n'est pas une indication de sa maturité. Suivant la destination des lots de pommes, des tests de fermeté associés aux tests de régression d'amidon (*cf.* charte de maturité CRAAQ) sont indispensables pour bien cibler le moment de la récolte. En portant la récolte à la limite la plus tardive, les fruits affectés par la moisissure du cœur seront facilement observables (apparence de fruit trop mûr) et pourront être éliminés immédiatement. Son époque de maturité est la même que celle des autres Cortland, soit à la fin septembre.

**Rédaction et mise en page** : SYLVIE DITCHAM

**Contenu et révision** : MONIQUE AUDETTE, agr., Centre de recherche et de développement en horticulture de Saint-Jean-sur-Richelieu, Agriculture et Agroalimentaire Canada; ROLAND JOANNIN, d.t.a., conseiller en pomiculture, Agropomme, Saint-Joseph-du-Lac; SERGE MANTHA, M.Sc., agr., conseiller en pomiculture, Club de production pomicole de la région de Québec, Québec; YVON MORIN, agr., conseiller en pomiculture, Pro-Pomme. Saint-Alexandre; PAUL ÉMILE YELLE, agr., conseiller en pomiculture, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec Direction régionale de la Montérégie-Ouest, Saint-Rémi.

Recupom Mars 2008